

Règlement du triathlon contre la montre par équipe de Beauvais 2020

Dimanche 14 juin 2020

Article 1 : présentation générale de l'épreuve :

- Le triathlon contre la montre par équipe du beauvais triathlon est une épreuve organisée suivant le règlement de la fédération française de triathlon. (Consultable sur www.fftri.com)
- Pour des raisons de sécurité le règlement est modifiable par les organisateurs.
- L'épreuve est ouverte à partir de la catégorie cadet.
- Les distances à parcourir sont :
 - Natation : 750 m.
 - Cyclisme : 1 tour du circuit half soit 28km.
 - Course à pied : 1 tour du circuit half soit 7km.

Article 2 : définition des équipes et classement

L'équipe est composée de 3 à 5 membres qui peut être féminine, masculine ou mixte.

- « Équipe féminine » :
 - Composée exclusivement de triathlètes féminines.
- « Équipe masculine » :
 - Composée exclusivement de triathlètes masculins.
- « Équipe mixte » :
 - Composée d'au moins 1 membre de chaque sexe à l'arrivée.

Une équipe ne peut être classée que si elle termine la course à pieds à 3 membres minimum ensemble sur la ligne d'arrivée.

Le classement sera effectué sur la base du temps réalisé par le troisième de l'équipe

Le classement d'une équipe composée uniquement de séniors est classée en sénior.

Le classement d'une équipe composée uniquement de masters est classée masters.

Le classement d'une équipe composée de catégories différentes est classée séniors.

Article 3 : pièces justificatives.

- Titulaire d'une licence FFTRI compétition :
 - Présentation de la licence pour récupérer son dossard.
- Non titulaire d'une licence FFTRI :
 - Pass compétition journée dûment complété et signé
 - Pièce d'identité
 - Certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition.

Article 4 : modalités d'inscription et tarifs.

Les inscriptions sont ouvertes uniquement par internet sur le lien suivant :

<https://inscriptions-teve.fr/triathlon-de-beauvais-2020>

Tarifs :

Licenciés FFTRI : 30 euros par athlète de l'équipe.

Non licenciés FFTri : 30 euros + 5€ de pass journée par athlète de l'équipe non licencié FFTri.

Article 5 : limitation des inscriptions

L'organisation limite le nombre d'équipes à 80 .

Article 6 : chronométrage.

Le chronométrage sera effectué par un système de puce que chacun des concurrents portera à la cheville gauche.

Les puces seront récupérées à l'arrivée toutes puces non rendues seront facturées 40 euros par l'organisation.

Article 7 : horaires

Horaires de course (susceptible de modifications en fonction des aléas)

Les dossards pourront être retirés le samedi 13 juin entre 17h30 et 19h30.

1. 7h30 OUVERTURE DE LA REMISE DES DOSSARDS
2. 8H30 OUVERTURE DU PARC À VÉLO
3. 10H30 FERMETURE DU PARC À VÉLO
4. 10H45 DÉPART DE LA PREMIERE EQUIPE. L'ordre des départs vous sera communiqué le jour de la course.

Pour le contre la montre chacun des concurrents possède son dossard nominatif. Chacun des athlètes s'assurera de mettre le dossard sur un porte dossard 3 points et derrière en vélo et devant en course à pied. Le dossard ne va pas dans l'eau.

PODIUM 18h00

Article 8 : infos pratiques parking

ACCÈS DES CONCURRENTS UNIQUEMENT PAR LA ROUTE DE LA MIE AU ROY ou LA ROUTE DE CALAIS. **L'ACCES PAR FOUQUENIE EST INTERDIT.** LA REMISE DES DOSSARDS SE SITUE À 1KM DU PARKING. Vous devez prévoir d'arriver suffisamment tôt.



Article 9 : règles de course de l'épreuve contre la montre.

Règles spécifiques :

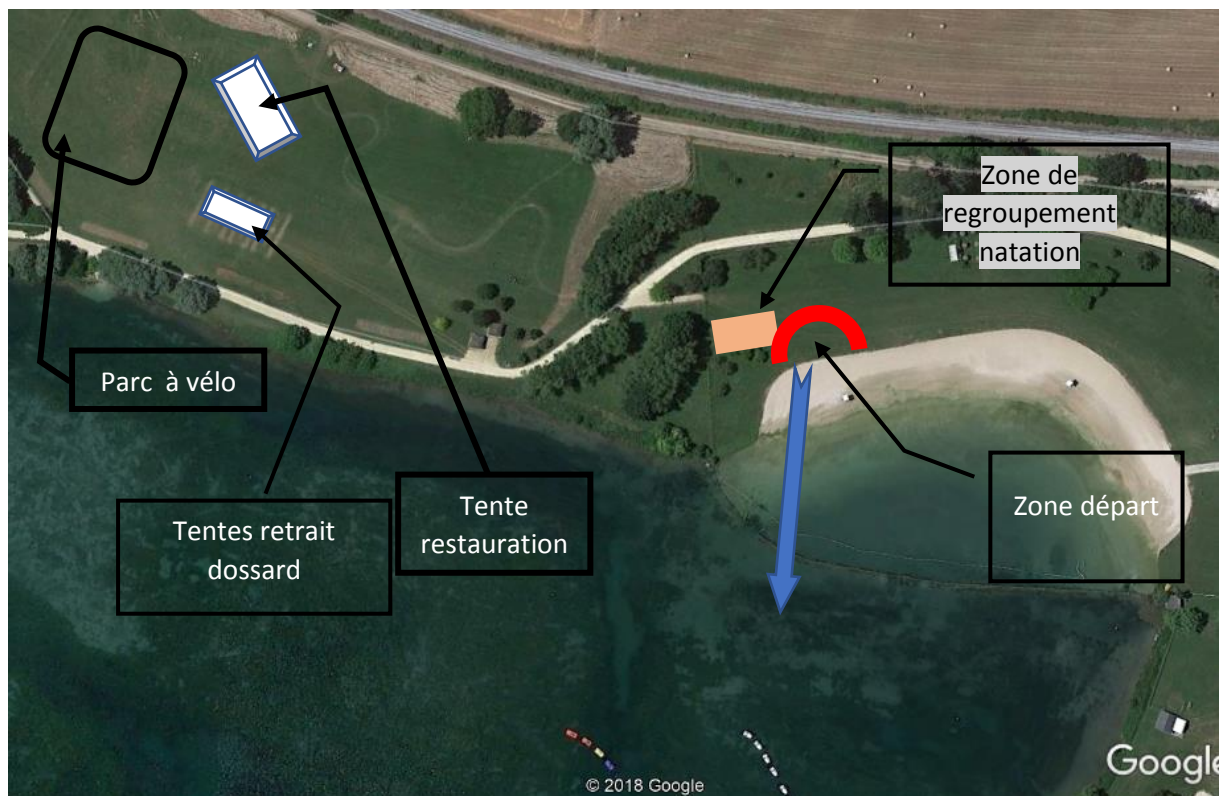
- Dans cette formule de course, l'équipe se substitue à l'individu et est considérée comme une et indissociable. À tout moment de l'épreuve, l'équipe doit être composée de 3 athlètes groupés au minimum.
- Tous les athlètes doivent porter la même tenue identique (tenue club ou tee-shirts identiques à défaut)
- Aucun départ d'équipe ne sera effectué à moins de 3 athlètes de la même équipe.
- Une zone de regroupement pour chaque départ est matérialisée. De ce fait lorsque l'équipe quitte cette zone, aucun autre athlète ne peut plus partir : il est mis hors course. Il ne peut plus réintégrer son équipe pendant la course. (S'il rejoignait son équipe, celle-ci serait disqualifiée.)

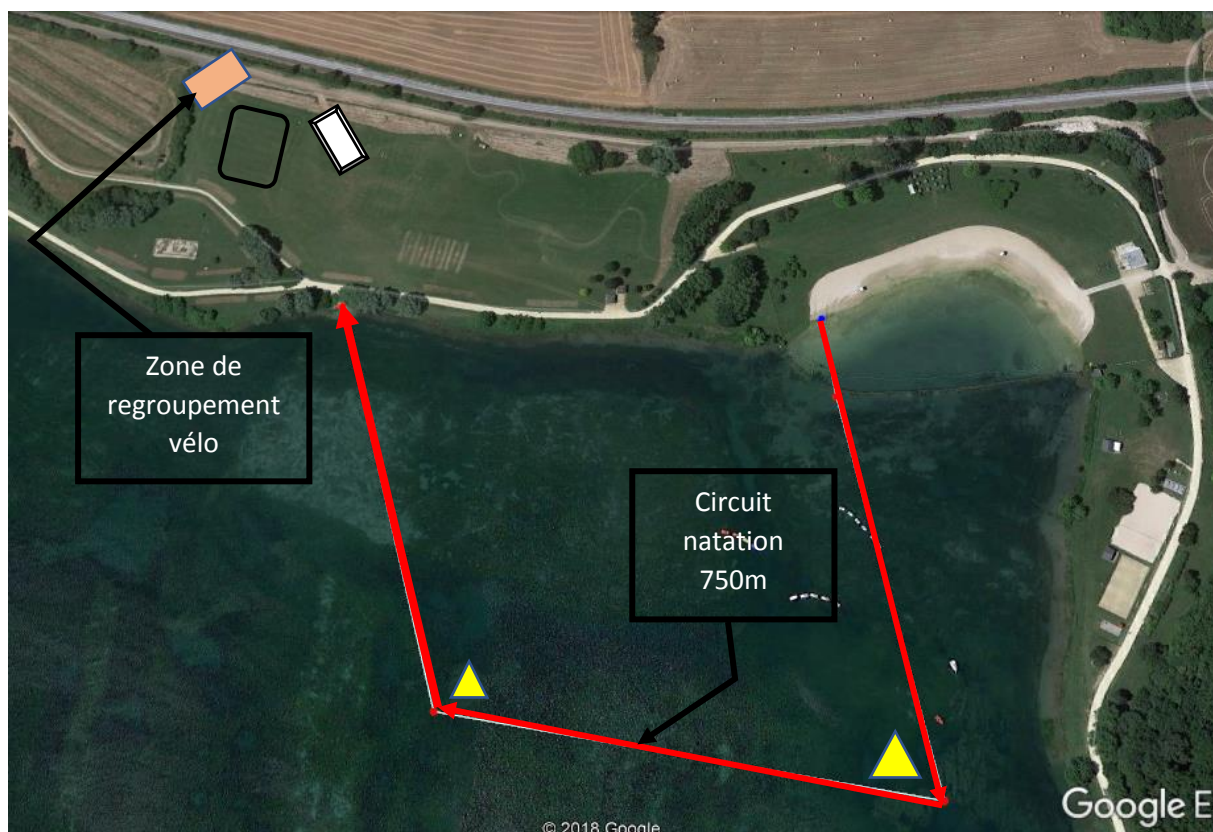
Départs :

- La première équipe s'élancera à 10h45 précise.
- Ensuite toutes les 30'' secondes, les départs s'enchaîneront selon l'ordre des équipes programmée.
- La programmation sera communiquée le jour même de la course.
- Chaque équipe devra être présente dans l'aire d'appel des équipes 10' minutes avant.

Natation :

- Port du bonnet fourni obligatoire.
- En natation vous devez pour des règles de sécurité rester relativement groupé (3/4 mètres d'écart maximum) il est interdit de laisser un coéquipier seul.
- Le dossard est interdit dans l'eau.





Cyclisme :

- Les règles de la FFtri s'appliquent (prolongateurs autorisés, matériel de tractage interdit)
- Conformité sécuritaire (casque et jugulaire, vélo en état une révision avant course ne fait jamais de mal)
- Une boucle de 28km
- Les équipiers doivent rouler ensemble de ce fait le drafting est autorisé entre co-équipier mais interdit entre des équipes différentes.
- Une équipe doublée doit donc se laisser distancer et ne pas rester à l'abri de l'aspiration (12 mètres)
- Un cycliste seul ne peut profiter de l'abri d'une équipe pour remonter sur son équipe.
- **La circulation est autorisée uniquement dans le sens de la course, vous devez rouler à droite et respecter le code de la route. Attention soyez vigilant en peloton les dangers arrivent plus vite.**



Course à pied :

- Une boucle de 7km
- Dossard placé devant
- Equipe groupée



Arrivée :

- Arrivée groupée pris sur le 3^{ème} co-équipier.
- Pour les équipes mixtes, une personne de chaque sexe à minima doit être présente sur les 3 athlètes groupés.

Article 10 : pénalités

- Une faute collective est commise quand toute l'équipe est fautive. (Non-respect du code de la route, drafting non autorisé, parcours coupés...) Dans ce cas, la sanction s'appliquera à toute l'équipe.
- Une faute individuelle ne sanctionnera que l'athlète ayant commis la faute. (Dossard, jugulaire, insultes...)
- Si l'équipe ou l'athlète reçoit un carton bleu, elle ou il devra effectuer une pénalité dans la tente prison. (2')
- Si l'équipe ou l'athlète reçoit un carton rouge, il sera immédiatement disqualifié(e).
- Tout athlète n'étant plus dans « hors course » ne devra pas gêner ou aider pendant la course. Il devra rejoindre l'aire de transition.